

Pour tirer profit des inventaires

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Ethnologica Helvetica**

Band (Jahr): **2-3 (1979)**

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TIRER PROFIT DES INVENTAIRES

Les commentaires suivants précisent à quelles questions il est possible de trouver réponse en consultant cet ouvrage.

1. But

Par leur réunion, les inventaires visent à donner une vue d'ensemble des collections ethnographiques en Suisse, en tant que documentation scientifique et instrument d'enseignement servant à illustrer des cultures ou un aspect culturel particulier considéré dans différents groupes humains.

Les listes n'attestent donc pas la présence de tous les objets entrés dans les musées suisses: il ne s'agit ni d'un catalogue détaillé de collections, ni d'un relevé de monographies d'objets isolés.

2. Succession des inventaires

Les listes sont classées dans l'ordre alphabétique des villes où se trouvent les musées; la répartition géographique suit chaque fois l'ordre alphabétique des continents (sans l'Europe). Les collections européennes ne sont mentionnées qu'en annexe, pour Genève et Neuchâtel (correspondant à la définition de l'"ethnographie" en français, qui englobe le domaine du "folklore" ou des "arts et traditions populaires").

3. Renseignements sur les musées

Chaque section commence par une présentation de l'institution regroupant:

- Introduction: indications sur les heures d'ouverture, les collaborateurs, la bibliothèque et les archives, sur l'historique et l'étendue des collections, sur les expositions ainsi que sur d'autres activités du musée
- Liste des publications en vente
- Tableau récapitulatif des collections (relevé des listes avec nombre d'"items")
- Inventaires par continents subdivisés en plusieurs zones.

4. Bibliographie et index

Toutes les références bibliographiques sont réunies en une table unique à la fin du volume, de même que l'index des pays, régions et ethnies.

5. Présentation des collections

Réduits et uniformisés, les renseignements concernant les collections ont été disposés dans des tableaux à 6 colonnes (voir page modèle p. 24) dont les mots-clés suivants expliquent les principes:

5.1. Distinction entre "collections" et "divers"

Ont été considérés comme collection des groupes d'objets de plus de 20 unités, formant un tout selon l'origine (provenance géographique et ethnique, personnalité de celui qui les a réunis) et/ou selon des critères de matière, de technique de travail, de fonction.

Les objets isolés et les groupes de 3 à une vingtaine d'objets (entrées séparées, de provenance géographique diverse et par des personnes différentes) ont été réunis par période de 30 ans à la fin de chaque section d'inventaire. Sous la rubrique "divers" se trouve en outre le matériel insuffisamment déterminé et catalogué.

Il peut arriver cependant que de petits groupes d'objets figurent comme "collections", à cause du caractère exceptionnel que leur confère la provenance ou la documentation qui s'y rapporte. Des pièces importantes sont parfois signalées à l'attention dans les "remarques" (colonne 6).

5.2. Année d'entrée (colonne 1)

Les collections distinctes sont mentionnées chronologiquement, la date déterminante étant l'année d'enregistrement au musée. Si des dates différentes d'acquisition sur le terrain sont connues, elles sont indiquées dans la colonne 5, après le nom de la personne qui a constitué la collection (exception faite du Musée d'ethnographie de l'Université de Zürich).

Lorsque plusieurs dates (séparées par une barre oblique) ou deux dates (reliées par un tiret) apparaissent dans la colonne 1, cela signifie qu'une même personne a fourni successivement (ou au cours du laps de temps considéré, parfois à de grands intervalles) une série d'objets constituant

une documentation unitaire. Une même collection peut aussi se trouver fragmentée en plusieurs entrées s'étalant sur plusieurs générations.

5.3. Répartition à l'intérieur de la division continentale et désignations ethniques (colonnes 2 et 3, voir cartes 1 à 4, p. 37-45)

Pour les besoins de l'inventaire, le découpage des collections propre à chaque musée a fait l'objet d'une répartition normalisée par continents, eux-mêmes subdivisés. Les cartes 1 à 4 et les explications correspondantes définissent les frontières des zones adoptées.

Dans la colonne 2 est indiquée une provenance territoriale approximative qui peut s'écarter des délimitations ci-dessus.

La colonne 3 donne l'unité ethnique (voir plusieurs) originale ou déterminée au musée. Les graphies n'ont pas été unifiées.

5.4. Nombre des objets (colonne 4)

Les chiffres cités représentent généralement ceux des inventaires. Ces unités administratives ("items") peuvent comprendre sous une même cote divers objets similaires ou en étroite relation; le nombre des objets comptés séparément ne correspond donc pas à celui des "items".

5.5. Collection (colonne 5)

Sous cette rubrique est donné le nom des personnes desquelles le musée a acquis les collections (par achat, échange, don, legs, en dépôt ou sur la base d'un contrat). Si les objets ont été recueillis sur place par la personne en question, il est indiqué "expédition" (abr.: exp.) ou "primaire" (abr.: pr.) lorsqu'il s'agit d'une collecte entreprise comme activité annexe (par des missionnaires, géologues, marchands, p.ex.).

La mention "secondaire" (abr.: sec.) désigne par contre un collectionneur qui a réuni du matériel de seconde main sur une culture ou sur un thème d'ethnographie comparée.

Le domicile du collecteur ou du collectionneur n'est pas précisé s'il est identique à la localisation du musée.

La date de constitution de la collection peut différer de la date d'enregistrement (voir colonne 1).

5.6. Remarques (colonne 6)

Les collections sont ici brièvement caractérisées, avec éventuels renvois à des sources imprimées (publications documentant la collection ou une partie importante de celle-ci, catalogues de films ou d'expositions s'y référant).

6. Observations finales

L'élaboration d'une vue d'ensemble a imposé des compromis, tant de la part de chaque musée qu'au cours de la rédaction au sein de la commission.

Beaucoup souhaiteront des informations plus complètes sur les collections que celles portées sous "divers". A d'autres manquera sans doute une classification par fonctions, telle qu'on l'a proposée pour la collection africaine de l'Université de Zurich (voir infra p. 409). L'historien devra chercher ailleurs des renseignements sur les relations avec l'histoire de l'ethnologie (p.ex. Paravicini 1943). Un répertoire des collecteurs/collectionneurs paraîtra aussi souhaitable, à certains, qu'une liste complète des archives conservées, à d'autres. Vu le volume des collections, le surcroît de travail imposé par ces compléments utiles aurait été trop considérable.

Que tous ceux qui cherchent dans ces listes plus qu'elles ne peuvent livrer, veuillent bien prendre en considération les difficultés générales auxquelles tous les musées suisses doivent faire face: manque de place, moins pour le stockage adéquat des objets que pour leur étude scientifique, manque de personnel capable de se consacrer à cette recherche et à la documentation, alors que cette activité d'analyse est indispensable à la poursuite des expositions.

Puisse l'utilisation intensive des inventaires tels qu'ils se présentent donner des ailes aux ethnologues de musée!

(Version française par Roland Kæhr, Neuchâtel)

PAGE MODÈLE:

VILLE
Musée

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4
année d'entrée	provenance géographique	ethnique	nombre
année d'entrée (enregistrement) au musée	désignation de la provenance géographique	désignation de l'unité ethnique (groupes ou unité culturelle/linguis- tique) à laquelle se rapportent les objets	
1795
.
.
.
1978
Divers:			
1795-1839	..., divers		..
1840-1869			...
1870-1899			.
1900-1929			..
1930-1959			.
1960-1978			.

- 1) BS = Bâle 1-54 NE = Neuchâtel 1-28
 BE = Berne 1-34 ZH = Zurich
 GE = Genève 1-24 Rb = Museum Rietberg 1-5
 Vk = Völkerkundemuseum
 der Universität 1-20

Abréviations cantonales pour les lieux de musée et numérotation à part des listes pour chaque musée (p.ex. GE 14)¹⁾
 Continent²⁾ et subdivision³⁾
 évent. liste a part

Colonne 5 collection	Colonne 6 remarques
nom du collecteur ou du collectionneur, conditions de constitution de la collection, évent. année (pr.) (prim.)(sec.)(exp.) Divers	caractéristiques générales de la collection (mots-clé) Réf.: renvois bibliographiques (publication de la collection, catalogues d'expositions ou de films) Réf.: auteur + année

2) Continents: 1. Afrique
 2. Amérique
 3. Asie
 4. Océanie
 (5. Europe)

3) Subdivisions: Pour numérotation voir cartes, p. 37-45

